

CONDITIONS PARTICIPATIONS ANIMATION BLOC DE GLACE

« ICEBREAKER – Brise la glace et gagne des cartes cadeaux »**

Organisateur

L'animation intitulée « **Icebreaker – Brise la glace et gagne des cartes cadeaux** » (ci-après « l'Animation ») est organisée par le **Centre commercial La Combe**, situé à Nyon, en collaboration avec l'agence **MOSH** (ci-après « l'Organisateur »).

Objet de l'Animation

L'Animation consiste pour les participants à tenter de **briser un bloc de glace transparent** afin de récupérer l'une des **cartes cadeaux La Combe** intégrées à l'intérieur dudit bloc.

L'Animation est proposée **sans obligation d'achat**.

Date, lieu et durée

- **Date** : samedi 10 janvier 2026
- **Horaires** : de 10h00 à 16h00
- **Lieu** : Esplanade du centre commercial La Combe, Nyon
- **Durée** : 1 journée

L'Organisateur se réserve le droit de **modifier les horaires**, de **suspendre** ou d'**interrompre** l'Animation à tout moment en cas de force majeure, de conditions météorologiques défavorables, de problème technique ou pour des raisons de sécurité, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Conditions de participation

L'Animation est ouverte à toute personne physique :

- âgée de **18 ans révolus** au moment de la participation ;
- disposant de sa **pleine capacité juridique**.

⚠ **Les mineurs ne sont pas autorisés à participer**, en raison de la nature du jeu impliquant un gain financier et l'utilisation d'outils.

Aucune dérogation n'est possible, même accompagnés d'un parent ou représentant légal.

Une **seule participation par personne** est autorisée sur l'ensemble de la durée de l'Animation.

Modalités de participation

Pour participer valablement à l'Animation, chaque participant doit impérativement :

- s'inscrire via le **formulaire de collecte de données** mis à disposition sur place (prénom, nom, adresse email) ;
- être **abonné au compte Instagram officiel du centre commercial La Combe** au moment de la participation ;

- respecter strictement les **consignes de sécurité** et les instructions données par l'animateur.

Toute inscription **incomplète, erronée ou non conforme** au présent règlement entraînera l'annulation immédiate de la participation, sans possibilité de réclamation.

Déroulement de l'Animation

- Le participant est équipé par l'Organisateur de **lunettes de protection**, de **gants de protection**, d'un **petit marteau** et d'un **burin** ;
- La participation est conditionnée au fait d'être **abonné au compte Instagram officiel du centre commercial La Combe** au moment du passage ;
- Sous la **supervision constante de l'animateur**, le participant dispose de **dix (10) coups maximum** pour tenter de briser le bloc de glace afin d'atteindre une carte cadeau ;
- La **récupération effective** d'une carte cadeau à l'intérieur du bloc de glace détermine le gain.

L'Organisateur se réserve le droit d'**interrompre la tentative** à tout moment si les règles de sécurité ne sont pas respectées ou si le comportement du participant met en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Dotations

Les dotations mises en jeu sont des **cartes cadeaux La Combe**, pour une valeur totale de **CHF 500.-**, réparties comme suit :

- 8 cartes cadeaux de **CHF 50.-**
- 5 cartes cadeaux de **CHF 20.-**

Soit un total de **13 cartes cadeaux**.

Les cartes cadeaux sont valables selon les **conditions générales d'utilisation La Combe**, dans les commerces participants du centre.

Les dotations ne sont **ni échangeables, ni remboursables**, et ne peuvent donner lieu à aucune **contrepartie en espèces**, totale ou partielle.

Sécurité et responsabilité

La participation à l'Animation implique l'acceptation pleine et entière des règles de sécurité suivantes :

- port obligatoire des **équipements de protection** fournis ;
- respect strict des **consignes de l'animateur** ;
- utilisation du matériel uniquement dans le cadre défini par l'Organisateur.

Toute personne ne respectant pas ces règles pourra être **exclue immédiatement** de l'Animation, sans possibilité de réclamation.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de **mauvaise utilisation du matériel**, de **non-respect des consignes** ou de comportement inapproprié du participant.

Données personnelles

Les données personnelles collectées (prénom, nom, adresse email) sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'Animation et des communications du centre commercial La Combe.

Conformément à la **Loi fédérale sur la protection des données (LPD)**, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant l'Organisateur.

Droit à l'image

Des **photos et vidéos** pourront être réalisées durant l'Animation à des fins de communication (réseaux sociaux, site internet, supports promotionnels).

Toute personne apparaissant de manière identifiable devra avoir **préalablement signé une autorisation de droit à l'image**.

À défaut, aucune image ne sera exploitée.

Acceptation du règlement

La participation à l'Animation implique **l'acceptation pleine et entière** du présent règlement.

Le règlement est disponible sur place pendant toute la durée de l'Animation et peut être communiqué sur simple demande.

Droit applicable et for juridique

Le présent règlement est soumis au **droit suisse**.

Tout litige relatif à l'Animation sera soumis aux **tribunaux compétents du canton de Vaud**.